

**APPEL A PROJETS 2019  
« EMERGENCE »**



## **1/ CONTEXTE**

La MSH Paris-Saclay a une double vocation : (1) fédérer les forces SHS du site Paris-Saclay en catalysant les coopérations entre laboratoires et/ou établissements, (2) promouvoir l'interdisciplinarité, notamment celle entre les SHS et les autres sciences.

Le projet scientifique de la MSH Paris-Saclay compte deux axes prioritaires autour des deux défis majeurs du 21<sup>e</sup> siècle : la transition numérique et la transition écologique. S'ajoute un axe transversal sur l'innovation (cause historique et solution potentielle des transitions).

Chacun des axes se décline de la façon suivante :

1. L'axe « Numérique et humanités » catalyse les dynamiques de recherche autour de la révolution numérique et ses ambivalences. Si cette révolution change le visage des sociétés et des économies, et représente une opportunité indéniable de développement, elle pourrait constituer une menace pour nos libertés individuelles. Les enjeux sociétaux des réseaux, des données massives, de l'algorithmique sont au cœur des projets de recherche labellisés par la MSH Paris-Saclay.
2. L'axe « Environnement, territoires et santé » correspond au potentiel de recherche unique en France sur les questions environnementales de l'UPSaclay, qu'il s'agisse des écosystèmes, de l'énergie, du climat ou de la biosphère. Par ailleurs, avec la concentration d'entreprises, d'hôpitaux et de laboratoires, le site de la nouvelle Université, combiné aux enjeux d'association des populations de cette grande opération d'aménagement de l'espace, ouvre des possibilités majeures en matière de recherche sur les dimensions territoriales, ainsi que sur les problématiques de santé humaine.
3. La nécessité de comprendre la complexité des boucles de rétroactions et la permanence des injonctions à innover, ainsi que la présence au sein de l'UPSaclay de forces spécialisées dans la recherche sur l'innovation ont incité à définir un axe transversal sur les questions d'innovation, objet d'étude interdisciplinaire, à la lisière des sciences de la nature et des SHS, mais également champ de recherche pluridisciplinaire au sein de ces dernières, au croisement de l'histoire, du droit, de la sociologie, de l'économie et de la gestion.

## **2/ ORIENTATIONS DE L'APPEL A PROJETS 2019 - « EMERGENCE »**

Cet appel à projets est destiné à favoriser le développement de nouvelles idées construites à partir de coopérations inter/pluridisciplinaires, dans la limite de 6 000 € par projet. Il est précisé

que les projets cofinancés par d'autres partenaires (institutions académiques, décideurs publics, partenaires industriels) sont éligibles.

Sont considérées comme interdisciplinaires des questions qui impliquent le regard de plusieurs disciplines, et interdisciplinaires des questions qui ne peuvent pas être abordées sans le concours de plusieurs disciplines.

Tout projet de recherche inter/pluridisciplinaire et qui s'inscrit prioritairement dans l'un des axes de recherche de la MSH Paris-Saclay peut être financé par le dispositif « Emergence ».

La direction de la MSH Paris-Saclay contribuera au bon accueil et suivi des projets retenus.

Ils bénéficieront d'un environnement propice à la recherche et à la créativité, qui s'appuie sur un réseau de partenaires locaux et nationaux.

Les lauréats seront amenés à présenter leurs travaux dans le cadre d'une journée de restitution.

### **3/ CONDITIONS DE CANDIDATURE**

- Proposer un projet inter/pluridisciplinaire.
- Le projet doit être soutenu, au minimum, par deux porteurs d'institutions et/ou de disciplines différentes. L'un au moins des porteurs doit travailler et mener ses travaux de recherches dans l'un des établissements, unités ou laboratoires de Paris-Saclay. Les projets qui impliquent plusieurs établissements du périmètre seront priorités.
- Les fonds seront disponibles jusqu'au 31/12/2019. Toutefois, pour ce qui concerne les résultats prononcés au deuxième semestre 2019, le report des crédits sera possible en 2020 dans des conditions qui seront précisées ultérieurement.

### **4/ MODALITES DE CANDIDATURE**

Les candidats doivent compléter le formulaire de soumission joint en annexe.

Le dossier est à transmettre par voie électronique uniquement, en format pdf, selon le calendrier précisé ci-après, à l'adresse suivante :

[aap@msh-paris-saclay.fr](mailto:aap@msh-paris-saclay.fr)

*Un accusé de réception sera transmis dans les 72 heures.*

*Tout dossier incomplet et hors délais sera refusé.*

### **5/ MODALITES D'EVALUATION DES PROJETS**

Les propositions seront évaluées par un membre du bureau de la MSH Paris-Saclay (<http://msh-paris-saclay.fr/bureau-de-msh-paris-saclay/>) et un ancien porteur de projet labellisé par la MSH Paris-Saclay.

### **6/ RESULTATS**

La liste des projets retenus sera publiée sur le site Internet de la MSH Paris-Saclay ([www.msh-paris-saclay.fr](http://www.msh-paris-saclay.fr)) selon le calendrier précisé ci-après.

Les lauréats recevront également un courrier électronique de la MSH Paris-Saclay officialisant leur sélection.

## **7/ CALENDRIER 2019**

<b>VAGUE</b>	<b>DATE RETOUR DES DOSSIERS</b>	<b>DATE FIN EVALUATION</b>	<b>DATE PUBLICATION DES RESULTATS</b>
<b>1</b>	15/12/2018	15/01/2019	20/01/2019
<b>2</b>	15/05/2019	15/06/2019	20/06/2019
<b>3</b>	15/09/2019	15/10/2019	20/10/2019

*Pour tout renseignement complémentaire, il convient de s'adresser à Laurent Baratin, responsable de la coordination scientifique de la MSH Paris-Saclay (01.47.40.23.34 – [laurent.baratin@ens-paris-saclay.fr](mailto:laurent.baratin@ens-paris-saclay.fr)).*